

Négociation 2020

Info-Négo numéro 08 – 4 décembre 2020

Négociations avec les commissions scolaires Crie et Kativik (ou négociations sectorielles AENQ)

Depuis le début des négociations il y a un peu plus d'un an, nous avons eu environ 20 rencontres d'une demi-journée à chacune de nos 4 tables de négociations : personnel enseignant de la CSC (table E3), personnel enseignant de la CSK (table E4), personnel de soutien de la CSC (table S8) et personnel de soutien de la CSK (table S9).

La suite? Nous étions en Conseil général de négociation (CGN) à la fin novembre. Les représentants des 120 000 membres de la CSQ travaillant dans le secteur public ont décidé d'aller en recherche d'un mandat de grève à être exercé au moment jugé opportun. Des assemblées générales doivent se tenir d'ici le 29 janvier 2021.

Pourquoi maintenant? Pour réagir à l'intransigeance du Gouvernement Legault et combattre le mépris qu'il a envers les employés du secteur public, dont les employés des commissions scolaires Crie et Kativik. Considérant son refus d'investir massivement dans nos milieux afin de combler les besoins, on peut aussi parler du mépris qu'il a envers l'éducation des jeunes du Nunavik et d'Eeyou Istchee.

Ainsi, considérant l'état des lieux en négociation, notamment :

Que la contre-proposition de la CSQ soumise le 6 mai 2020, adaptée au contexte économique découlant de la crise sanitaire, a été rejetée entièrement par le Conseil du trésor;

Que le gouvernement maintient fermement que le cadre financier de la négociation a complétement été mis sur la table et qu'il ne sera pas modifié;

Que les comités patronaux de négociation n'ont aucun mandat permettant de négocier quoi que ce soit dépassant les enveloppes attribuées par le Conseil du trésor pour les négociations sectorielles;

Que de nombreux enjeux ne peuvent être discutés aux tables de négociation étant donné que la partie patronale refuse d'en traiter ou les réfère en comité interroundes;

Considérant que la recherche de mandat de grève constitue une action en soi;

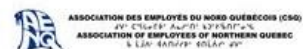
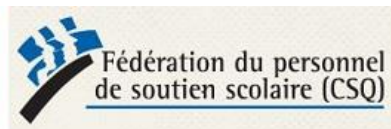
Considérant qu'un CGN se tiendra le 3 décembre prochain pour décider du libellé à soumettre au vote par les affiliés dans le cadre de la recherche de mandat de grève;

Le CGN recommande aux affiliés que des assemblées générales soient tenues avant le 29 janvier 2021 afin d'obtenir des mandats de grève.

Cette recommandation a été adoptée à la quasi-unanimité.

Le 3 décembre, une autre réunion du CGN a bien eu lieu et il a été décidé que les membres devront voter sur un mandat de grève légale équivalent jusqu'à 5 jours.

La grève ne sera pas déclenchée automatiquement! Des délais doivent être respectés avant que la grève puisse avoir lieu.



Pour les 550 000 employés de l'État, les demandes sectorielles sont évaluées à environ 220 M\$ sur 3 ans. Le Gouvernement n'offre qu'une infime fraction de ce montant, dont seulement 75 % récurrent à partir de la 2^e année. Par exemple, la partie patronale évalue nos demandes sectorielles pour le personnel de soutien de la CSK à plus de 3 M\$. Il offre de régler pour un montant maximum 80 000 \$ la première année, dont seulement 75 % sont récurrents par la suite, soit 60 000 \$ pour les 375 personnes concernées.

Afin d'arriver à des règlements sectoriels, il est incontournable que le gouvernement Legault investisse davantage dans les conditions de travail des membres. La situation actuelle, combinée aux régimes d'austérité des années passées, a laissé des séquelles majeures dans nos réseaux. Il est fondamental d'améliorer vos conditions de travail. Dès le début des négociations, les membres de la CSQ ont lancé un cri du cœur, et la situation est loin de s'être améliorée depuis. Au contraire, les tâches s'alourdissent et se complexifient. En ce sens, il est plus que temps de trouver des solutions, et cela passe par des réinvestissements importants dans les réseaux publics que nous représentons.

Pour l'AENQ

Malgré le fait que nous voulions, à l'AENQ, intensifier nos moyens de pression, il est devenu évident qu'un signal fort devait être envoyé à la partie patronale. C'est pourquoi il a été décidé d'aller dès maintenant en recherche de mandats de grève, et ce, pour tous les syndicats du secteur public affiliés à la CSQ.

À la suite de la grève historique du 9 décembre 2015, l'AENQ s'est dotée d'un fonds de grève. Si vous, les membres, décidez de voter en faveur d'un mandat de grève à être exercé au moment jugé opportun, le Comité exécutif décidera des modalités d'utilisation de ce fonds.

Des assemblées générales devront donc se tenir d'ici le 29 janvier 2021 afin de voter sur un tel mandat de grève. Ces réunions devront avoir lieu en mode virtuel ou en personne (par exemple, dans le gymnase) mais de façon à respecter les consignes sanitaires.

Plus d'informations suivront.

D'ici là, nous poursuivons le travail aux tables de négociation afin d'améliorer vos conditions de travail. La pandémie demeure une de nos préoccupations et nous demeurons en contact avec les commissions scolaires.

Visitez www.aenq.org fréquemment.

Solidarité!

Larry Imbeault

Président et Coordonnateur de la négociation

aenq.org

9405, Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : (514) 356-8888 #2801
1-800-465-0897
Télécopieur : (514) 354-8714
aenq@lacsq.org